



FLASH INFO

[Novembre 2025]

Ouvriers de l'Etat L'UNS'Agit pour tous et obtient des améliorations

Parce que l'UNSA est le syndicat de tous les personnels civils, quels que soient leurs statuts, leurs fonctions, leurs niveaux, vos représentants initient, travaillent et instruisent des propositions d'amélioration tout au long de l'année, souvent même sur plusieurs années, sans jamais ne rien lâcher. Après l'indemnité IMOMA, la reprise d'ancienneté... l'UNSA obtient des résultats... faites les comptes !



Face au constat alarmant, tant des démissions que des listes d'agents en groupe 6 conditonnants pour un avancement en groupe 7, l'UNSA a été de ceux ayant instruit une demande de postes supplémentaires permettant de passer le taux d'avancement de Gr6 vers Gr7 de 14% à 22%. La fonction publique vient de valider cette mesure par l'attribution de 140 postes supplémentaires au titre de 2025, principalement au bénéfice des professions les plus critiques, celle des professions aéronautiques de l'Armée de l'Air, du SIAé et de l'Armée de Terre.

La moitié de ces 140 postes permettra la nomination des agents en situation de reliquataires de l'essai professionnel 2025, l'autre moitié devra se concrétiser par une campagne d'avancement supplémentaire accélérée sur la fin de l'année afin de rester dans le calendrier 2025.

C'est pour l'UNSA Défense, une avancée concrète pour la reconnaissance du savoir-faire technique, mesure inscrite au titre des mesures dites catégorielles... depuis déjà 2024.

Rémunération en congé maladie

L'arrêté du 24 septembre 2025 prenant en compte l'ensemble des éléments de rémunération (taux horaire, prime de rendement, heures supplémentaires régulièrement effectuées sur les 3 derniers mois) a été publié. Dorénavant, pour un congé pour raison de santé, le salaire de référence intègre :

- > Le taux horaire,
- > La prime de rendement,
- La moyenne des heures supplémentaires des trois mois précédant l'arrêt.

Cet arrêté est le résultat d'un amendement déposé seulement par l'UNSA au sein du Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État (CSFPE) et de l'UNSA Défense, qui a seule interpellé la DRH-MD sur ce sujet. Faites les comptes, sans l'action de l'UNSA Défense, la prime de rendement aurait été exclue de l'indemnisation en cas d'arrêt maladie, congé de longue maladie et congé de longue durée.



Formations qualifiantes

Initié au sein d'un GT SIAé intitulé « *Attractivité Fidélisation* », le sujet des formations qualifiantes a été au cœur des échanges et soutenu par l'UNSA Défense afin de reconnaître au titre des FQ, l'ensemble des certifications et qualifications techniques aéronautiques obtenues par les ouvriers, en même temps que l'élévation d'un niveau dans cette modalité d'avancement.

Le nombre de formations qualifiantes est ainsi passé de 34 à 68. Cette évolution correspond directement à une revendication portée par l'UNSA Défense.



Dernier sujet en date, le problème du trop-perçu de 11178 ouvriers du MinArm, suite à un mauvais paramétrage du logiciel de paie de la DGFIP depuis janvier 2024, générant des indus de rémunération individuels de 0,05€ à 17,91€ par mois (plus de 85% concernent des sommes inférieures à 50€).

Encore une fois, l'UNSA Défense a saisi par courrier la ministre des Armées afin de proposer un effacement de cette ardoise dont le coût de règlement en gestion dépassera, à n'en pas douter, les sommes à recouvrer. C'est une erreur de la DGFIP qu'il n'appartient pas aux agents de paver.

Dossier en cours...

On vous parle souvent de représentation... l'UNSA vous parle d'action et de résultats ! L'UNSA siège pour vous, instruit les dossiers, propose des solutions, négocie des améliorations et obtient des résultats.

L'UNSA Agit pour vous !!! Agissez pour l'UNSA en nous rejoignant pour quelques euros mensuels.



UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau 75007 PARIS 01 42 22 37 02



federation@unsa-defense.org portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.unsa-defense.org @UnsaDefense



www.facebook.com/UNSADefense

